

ALAIN DUBRESSON

Régionalisation de l'industrie et croissance urbaine :
Un «mammouth» à Agboville (Côte-d'Ivoire)

The spreading out of industry and urban growth :
A «mammouth» in Agboville (Ivory Coast)

Mots-clés : Agro-industrie. Industrie cotonnière. Grandes unités industrielles.
Développement régional. Croissance des villes régionales. Politique industrielle de l'État. Activités artisanales induites. Côte-d'Ivoire

Key words : *Agro-industry. Cotton industry. Large plants. Regional development. Growth of regional towns. Industrial policy of the state. Derived crafts. Ivory Coast*

Extrait des *Cahiers ORSTOM, série Sciences humaines*, vol XVIII, n° 1, 1981-1982, pp. 149-163

Avec la mise en œuvre des filières agro-industrielles dans le sillage des grandes plantations contrôlées par les sociétés d'État ou à l'aval de la petite production marchande de café-cacao, la deuxième décennie de l'Indépendance est caractérisée, en Côte d'Ivoire, par des tentatives de régionalisation de l'activité industrielle manufacturière, fondées en partie sur la création de « mammouths textiles » à l'intérieur du pays. Conçues à l'origine comme des grands complexes travaillant surtout pour l'exportation, les unités de filature tissage de coton, du fait de leur localisation, relèvent d'une politique volontariste de « développement régional », dont l'un des principaux objectifs, outre le renforcement de « pôles d'équilibre » (Ferkessedougou-Korhogo, Bouaké, Man, San Pedro), était de réanimer les « villes du chemin de fer ».

Mise en service à Agboville en janvier 1976, avec l'assistance de Schaeffer Engineering, l'usine de la COTIVO — Cotonnière Ivoirienne —, constituée avec le complexe de l'UTEXI — Union Textile de Côte d'Ivoire —, inauguré à Dimbokro en 1974 et la nouvelle unité — ERG II ou Grand Ensemble —, installée en 1978 à Bouaké, une des chevilles ouvrières de la nouvelle industrie cotonnière.

Alors que les responsables du Plan mettent l'accent sur les surcoûts provoqués par l'accroissement rapide de la population abidjanaise — chaque nouvel habitant arrivant dans la capitale coûterait un minimum de 35.000 CFA par an à l'État (DDR, 1980) — et insistent sur la nécessité de promouvoir le « développement » des centres urbains de l'intérieur, il paraît utile de dresser un premier bilan des effets

induits par la localisation des nouveaux complexes textiles sur la croissance des villes d'accueil.

Le cas d'Agboville, ville d'appui de la régionalisation industrielle, est exemplaire à bien des égards : avec 24.000 habitants en 1965, mais seulement 27.000 en 1975 et le plus faible taux de croissance moyen annuel (+0,95 %) de toutes les villes ivoiriennes, régressant dans le même temps de la 5^e à la 13^e place dans la hiérarchie quantitative, la cité de l'Agnéby était en pleine stagnation démographique et économique au moment du « choc COTIVO ». Quatre ans plus tard, du fait de la marginalisation antérieure provoquée par l'évolution des systèmes de transport (J. LE STRAT, 1974) et surtout en raison du poids considérable de l'usine textile qui fournit environ 8 fois plus d'emplois salariés que les petits établissements industriels préexistants, la réalité agbovilloise constitue un remarquable champ d'investigation, qui permet, tout en s'interrogeant sur les significations de l'activité et de la localisation, de mesurer l'impact du fait industriel sur la croissance de la population et des activités spécifiquement urbaines.

1. Le fait industriel et sa signification

1.1. MAMMOUTH TEXTILE ET POLITIQUE INDUSTRIELLE

Par l'ampleur des investissements (7^e rang dans le classement national en 1978/79) et la capacité de production, l'usine d'Agboville est la deuxième

(1) Les enquêtes ont été réalisées au cours de missions financées par le CEGET et l'Université de Paris X. L'auteur exprime sa gratitude à M. HAUHOVOU, Directeur de l'I.G.T., dont l'aide et l'appui furent décisifs, ainsi qu'aux responsables et chercheurs du Centre O.R.S.T.O.M. de Petit Bassam, dont l'accueil fut toujours chaleureux.

TABLEAU I

Les établissements de filature-tissage du coton en Côte d'Ivoire

	Activités	Capacité de production				Investissements bruts cumulés	C.A. (millions CFA — Exercice 77-78)	V.A.	Masse salariale	Emplois (unités)
		Broches	Métiers	Filés	Tissés					
ERG 1.....	F.T.	39 776	593	7 500	5 000					
ERG 2.....	I.C.	11 088	155	2 500	1 500					
Total ERG (Bouaké).....		50 864	748	10 000	6 500	11 033,4	12 883,5	6 403,5	2 418,6	3 496
COTIVO (Agboville).....	F.T.	32 640	665	5 500	5 500	6 942,9	4 964,4	2 507,1	949,1	1 567
UTEXI (Dimbokro)....	F.T.	28 000	768	5 500	5 000	5 894,5	4 775,0	2 769,0	849,7	1 453
SIVOITEX (Abidjan).....	F.T. C.	7 400	35	?	?	748,0	607,2	253,0	78,1	140

F = Filature. T = Tissage. I = Impression. C = Confection

Sources : Banque des Données Financières. Abidjan 1980 ; « Le Textile en Afrique ». Af. Ind. Infrastructures n° 204, mars 1980.

unité de filature-tissage de coton du pays (tabl. I). Avec 1.567 salariés en 1978, la COTIVO est le 4^e employeur industriel de Côte d'Ivoire après ERG, EECI et PALMINDUSTRIE. Deuxième consommateur national d'énergie électrique à usage industriel, installé sur 29,1 ha — dont 5 sont couverts — doté de moyens de production très modernes, cet établissement à la fois capitaliste et de main-d'œuvre apparaît bien comme un « mammouth » à l'échelle ivoirienne. Date de création et nature de l'activité sont significatives de l'évolution des modalités d'industrialisation de la Côte d'Ivoire, que les transformations intervenues dans la branche textile cotonnière illustrent assez bien.

A partir de 1960, une première armature industrielle d'import substitution est progressivement mise en place. Il s'agit alors de produire des articles de consommation finale destinés à un marché soutenu par les revenus de l'économie de plantation. Des usines d'impression et de teinture, qui travaillent des tissus écrus importés (ICODI, 1964 ; SOTEXI, 1967 ; atelier d'impression ERG, 1969 ; UNIWAX, 1970), composent, avec des petites unités de confection, un parc productif localisé dans les zones industrielles de la capitale, à l'exception des établissements du groupe ERG, depuis longtemps établi à Bouaké.

Vers la fin de la première décennie de l'Indépendance apparaissent les manifestations d'une volonté politique de promouvoir une nouvelle génération d'industries, dépassant le simple stade de l'import substitution, valorisant les matières premières ivoi-

riennes, et capables d'exporter sur des marchés extérieurs alors en pleine expansion, tel celui de la CEE (A. VALETTE, J. CHEVASSU, 1977). Dès 1967, l'installation de la SOTEXI est subordonnée à l'engagement des investisseurs de construire ultérieurement une usine de filature-tissage. En 1971 et 1972, des contacts entre le gouvernement ivoirien, le CNPF et les groupes ICODI et ERG aboutissent à une proposition de création de deux unités de filature-tissage. Ainsi sont élaborés des projets de filières textiles intégrées, fondées sur un processus d'induction aval-amont, et permettant de « remonter » de la production déjà existante de produits finis (fancy prints et wax) à l'élaboration des tissus écrus nécessaires à leur fabrication. Ces projets semblent répondre à un triple objectif :

- renforcer le parc productif textile en favorisant la constitution d'une branche industrielle complète, composée d'éléments complémentaires et solidaires entre et autour desquels pourraient être nouées des relations inter-industrielles ;

- appuyer les progrès de la production nationale de coton, culture des régions septentrionales, facteur de correction des disparités régionales Sud-Nord ;

- atténuer le poids industriel d'Abidjan en procédant à d'importants investissements pourvoyeurs d'emplois dans certaines villes de l'intérieur, ainsi dotées d'un pouvoir de rétention des populations et d'infléchissement des courants migratoires massivement orientés vers la capitale.

Les grands complexes de filature tissage ont été

TABLEAU II

Répartition du capital des principales entreprises colonières de Côte d'Ivoire (en %), 1978

Entreprises	Activité	Capital (Millions CFA)	État et organismes publics ivoiriens	Privés ivoiriens	CEE				États-Unis	Japon	Organismes internationaux	Liban	SIFIDA
					France	Pays Bas	RFA	Organismes Européens					
ERG	F.T.I.C.	2186,1	32,8	23,1	34,1								
SOTEXI.....	I	3550,0	35,0	—	5,0	30,0				30,0			
ICODI.....	I	2550,0	31,8	—	46,0	—	1,5		19,2				1,5
UTEXI.....	F.T.	2000,0	20,25	—	3,9	38,55		13,75		23,55			
COTIVO.....	F.T.	2400,0	31,36	—	39,28	—	6,48		16,4				
SIVOITEX...	F.T.C.	500,0	—	7,2	7,2	—	—					85,6	6,4
UNIWAX....	I	1000,0	—	15,0	68,0	17,0							
SOTRIPA....	A	110,0	—	100,0									

F = Filature. T = Tissage. I = Impression. C = Confection. A = Autres Activités (coton hydrophile, produits d'hygiène)

Sources : Mémoire textile pour la CEE. Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan. Abidjan 1978.

conçus comme des unités valorisant le coton national non seulement pour les usines du pays mais surtout pour les marchés étrangers. Les protocoles d'accord prévoient qu'en phase finale, 70 % de leur production devra être exportée ; il s'agit donc d'une insertion croissante au sein de l'espace financier international et du marché mondial des produits textiles, dans un contexte général de « redéploiement » industriel, caractérisé en particulier par la dispersion de la production des filés et tissés de coton (C. GACHELIN, 1977 et M. BATTIAU, 1972). Outre la modernisation du complexe intégré de Bouaké, les « filières remontantes » ont en effet été mises en place — avant les prises de participation ivoiriennes (tabl. II) — par des sociétés travaillant déjà en Côte d'Ivoire, liées au capital textile multinational bénéficiant (avec relais de l'État?) des crédits d'organismes internationaux (pour la COTIVO : prêt BEI de 1,5 milliard CFA ; prêt CCCE de 900 millions CFA, prêt FED de 165 millions CFA) et possédant des usines de finition à Abidjan, lesquelles ont servi de support au démarrage des opérations amont. Trois groupes intégrés (auxquels il faut ajouter la société UNIWAX), tant dans le domaine financier que technique, dominent l'activité textile : SOTEXI-UTEXI et ICODI-COTIVO-BLUE BELL CÔTE D'IVOIRE pour le travail du coton ; ERG-SOCITAS-SOLINCI pour le coton et les textiles artificiels et synthétiques. Mais, au stade actuel, le marché de ces groupes reste essentiellement ivoirien. COTIVO et UTEXI vendent peu à l'étranger (11 % et 31,1 %

de leurs CA en 1978 sont réalisés à l'exportation), et leurs clients locaux travaillent surtout pour le marché national (à l'exception de BLUE BELL CÔTE D'IVOIRE qui réalise 89,1 % de son CA en 1978 à l'exportation) : UNIWAX, SOTEXI et ICODI écoulent respectivement 89,1 %, 86,1 % et 77,2 % de leurs ventes dans le pays. Les tissus écrus support d'impression fabriqués à Agboville sont ainsi livrés aux établissements de finition d'ICODI et d'UNIWAX, alors que les tissus lourds denim sont destinés à l'usine de fabrication de pantalons jeans de BLUE BELL CÔTE D'IVOIRE, inaugurée en 1975 dans la zone industrielle de Banco Nord (Yopougon).

L'exportation des tissus sur les marchés extérieurs n'a pu être réalisée. L'absence d'harmonisation des politiques industrielles en Afrique de l'Ouest (l'énorme marché nigérian est fermé depuis 1978), la concurrence des produits asiatiques (on importait encore en 1977 6.000 tonnes d'écrus d'Extrême-Orient à des prix inférieurs aux écrus locaux), l'état de crise affectant la CEE et les entrées en fraude ont été rendus responsables des difficultés des « mam-mouths » textiles. Seules les premières tranches d'investissement ont été réalisées, et les capacités de production initialement prévues (9.000 tonnes pour la COTIVO) n'ont pas été atteintes : or, c'est précisément sur la taille des « mam-mouths » et les économies d'échelle attendues qu'étaient fondées les perspectives de compétitivité internationale. Cependant, la situation actuelle paraît largement

TABLEAU III

Prix de revient de 1 m d'écrue de coton en 1978 (prix CIF Europe)

	Taïwan		Côte d'Ivoire	
	CFA	%	CFA	%
Matière première.....	60,07	42,33	39,90	24,00
Salaires.....	23,65	16,66	41,50	25,00
Frais divers.....	8,99	6,33	17,67	10,61
Électricité, eau, fuel.....	12,77	9,00	15,79	9,50
Amortissements.....	7,10	5,00	26,97	16,23
Frais financiers.....	6,62	4,67	16,49	9,92
Fret.....	9,46	6,67	7,8	4,74
Bénéfice.....	13,24	9,34	—	—
Total.....	141,91	100,00	166,2	100,00

Source : Mémoire Textile pour la CEE ; Ministère de l'Économie des Finances et du Plan. Abidjan 1978.

procéder des investissements, des frais financiers, ainsi que du coût élevé de la main-d'œuvre (tabl. III) en grande partie induit par la présence d'un encadrement expatrié (26,48 % de la masse salariale est distribuée par la COTIVO aux expatriés).

On peut légitimement s'interroger sur la signification de la part de la dotation aux amortissements : est-ce seulement l'inévitable conséquence d'un investissement dans de coûteux équipements, ou est-ce le résultat d'une stratégie préalable d'amortissement rapide, avantageuse sans doute pour la rémunération du capital investi, mais difficilement compatible avec l'objectif théorique initial ?

La situation actuelle des « mammoths » textiles, qui résultent d'un choix effectué en période d'expansion et d'euphorie productiviste, suscite bien des interrogations, tout comme la deuxième génération d'industries en Côte d'Ivoire. L'étude réalisée pour la DDR (DDR, 1980) démontre que le bilan des industries valorisant le coton ivoirien est pour l'instant positif, pour l'État comme pour la collectivité, du fait de la valeur des multiples effets induits ; mais cette situation est fragile car elle repose d'une part sur le seul dynamisme du marché intérieur, d'autre part sur une politique de subvention du prix de cession du coton fibre aux industriels. Or, quelle que soit son importance le marché ivoirien est limité. Faut-il dès lors que l'État continue à favoriser une grande industrie officiellement tournée vers l'exportation, en poursuivant une politique de subvention et de protection douanière et fiscale, ou faut-il envisager un autre choix de politique industrielle en remettant en question un modèle de croissance privilégiant surtout les grandes unités de production ? La réponse est d'autant plus complexe que c'est principalement sur les grandes usines que s'est appuyée jusqu'ici la volonté de régionaliser l'activité industrielle.

1.2. LE CONTRÔLE SPATIAL DE L'INVESTISSEMENT PRIVÉ

La localisation à Agboville témoigne de la capacité de l'appareil d'État à favoriser la création d'unités industrielles, financées à l'origine par le capital privé, hors de l'agglomération abidjanaise, selon les vœux exprimés par les experts du Plan (Ministère du Plan, 1968). Les « villes du chemin de fer » (Agboville, Dimbokro, Bouaké, Ferkessedougou) doivent ainsi jalonner un axe privilégié d'industrialisation. Mais il faut s'interroger sur les conditions qui ont rendu possible le contrôle spatial de l'investissement privé, que les seules propositions écrites de « développement régional » ne suffisent pas à expliquer. Dans le cas de la COTIVO, et sans doute du « mammoth » homologue de Dimbokro, une conjugaison de plusieurs facteurs aboutit à minimiser les contraintes de localisation et à faciliter l'investissement ailleurs qu'à Abidjan.

Aucun impératif n'apparaît lié au coût de transport : pour l'ensemble des usines travaillant le coton en région, le coût de transport atteint à peine 2 % du chiffre d'affaires (DDR, 1980) et l'examen du compte de production de la COTIVO montre que le poste transport (y compris fret et transports sur vente) représente moins de 1,8 % de la valeur totale des « achats ». La sécurité d'approvisionnement en coton est garantie par l'efficacité de la CIDT, qui assure l'encadrement des producteurs, l'achat à un prix uniforme sur tout le territoire, la collecte et l'égrenage ainsi que la vente aux usiniers locaux : la production ivoirienne, qui a connu une progression spectaculaire (29.000 tonnes de coton-graine en 1970/71, 103.000 tonnes en 1977/78) est largement supérieure aux besoins nationaux (41.100 tonnes de coton fibre en 1977/78 pour 14.700 tonnes de consommation locale). Alors que les protocoles

d'accord prévoient que le coton ivoirien doit être livré aux industriels au prix international « minoré des frais non exposés », le prix de cession est en réalité bonifié (comme au Sénégal, au Mali, ou au Niger) et largement subventionné ; d'après le Mémorandum textile (MEFP, 1978), le montant total de la subvention s'élevait à 1 milliard 275 millions CFA pour la campagne 1977/1978, soit, pour 14.721 tonnes livrées, une « aide » de 86,61 CFA/kg de coton fibre. A titre de comparaison, le prix d'achat (pondéré) au producteur était de 79,70 CFA/kg de coton-graine, le prix de revient de 1 kg de coton-fibre à la sortie de l'usine d'égrenage atteignait 258,20 CFA, et le prix FOB à Abidjan

dépassait 302 CFA/kg. Avec une telle bonification sur la matière première (plus du 1/3 du prix de revient de coton-fibre) à laquelle il faut ajouter les détaxes sur les produits importés (colorants, produits chimiques, pièces détachées) et compte tenu des faibles coûts de transport et de l'uniformisation du coût de la main-d'œuvre (disparition des anciennes zones de salaires), une véritable « aire d'indifférence de localisation » (J. MAC NEIL, 1966) apparaît à l'échelle du pays : l'investissement devient possible dans n'importe quelle ville pourvu que les ressources en eau soient suffisantes, que l'approvisionnement en coton soit régulier et que les relations avec les usines clientes abidjanaises soient assurées.

TABLEAU IV

Part de la COTIVO dans la consommation de coton-fibre en Côte d'Ivoire (livraisons/campagnes en tonnes)

	1973/74	1974/75	1975/76	1976/77	1977/78
COTIVO.....	—	649,2	2.176,2	4.963,2	5.429,0
ERG.....	5.527,3	4.913,5	3.584,1	4.660,0	5.050,0
UTEXI.....	1.960,3	2.535,1	5.316,4	4.637,7	3.852,0
SOTRIPA.....	96,5	109,1	95,3	226,2	360,0
TOTAL.....	7.584,1	8.211,9	11.172,0	14.487,1	14.721,0

Source : Memorandum textile, *op. cit.*

C'est par le rail qu'est acheminé l'essentiel du coton-fibre consommé par la COTIVO, alors que l'amélioration rapide des conditions du transport routier (bitumage de la nouvelle route Abidjan-Agboville, qui débouche sur un échangeur du premier tronçon de l'autoroute Abidjan-Ndouci après la traversée de la zone industrielle du Banco) met Agboville à 45 minutes d'Abidjan et permet aux camions des Dioula locaux d'assurer des navettes rapides, tout en palliant quelquefois les déficiences de fonctionnement de la RAN pour l'approvisionnement amont en coton-fibre. Dès lors, il est clair que ce sont des critères très éloignés des modèles de localisation théoriques qui ont prévalu dans le choix définitif de la ville d'accueil ; à la limite, même la localisation sur la voie ferrée, à proximité d'une gare, n'était pas indispensable, car s'il est vrai que théoriquement le chemin de fer reste le meilleur moyen de transport pour le coton (A. M. CORTEN, Y. MARGUERAT, 1976), les modalités de fonctionnement (voie unique engendrant des difficultés de circulation, problèmes pour se procurer des wagons, irrégularité et élasticité des délais de livraison) ne facilitent guère son utilisation, surtout lorsqu'on dispose d'un réseau local de camionneurs particulièrement actifs. C'est pourquoi on peut penser que le choix d'Agboville, qui relève, d'après les

textes officiels, d'une volonté de réanimation des villes du chemin de fer, résulte finalement d'une décision fondamentalement politique — la proportion d'Abé dans le groupe des salariés nés à Agboville est révélatrice, — comme le fut celle de construire le barrage de Kossou. Dans ce cadre, le renforcement du réseau de distribution d'énergie électrique (ligne 90 kv interconnectée avec le réseau d'Abidjan), l'aménagement du lit de l'Agnéby et l'amélioration de la capacité de distribution d'eau par la SODECI, la tarification préférentielle pour l'eau et l'électricité ainsi que l'équipement de la zone industrielle (terrassment et édification de la plate-forme de l'usine auxquels la COTIVO a participé à 40 %, réalisation de la voirie, construction de l'embranchement ferroviaire ; coût total de la première tranche : 150 millions CFA) apparaissent plutôt comme des facteurs d'accompagnement et ne peuvent être tenus pour des éléments décisifs de localisation. Les mêmes aménagements auraient pu être réalisés près de n'importe quelle ville bénéficiant d'une bonne desserte routière. La concentration de l'activité industrielle manufacturière dans la capitale n'est donc nullement « inéluctable » : encore faut-il que les effets induits par la régionalisation de l'investissement justifient l'effort financier consenti *a priori* par l'État pour l'obtenir, et que les résultats

démontrent l'efficacité d'une telle opération pour fixer la population locale, détourner une partie des courants migratoires et stimuler les activités urbaines.

2. Emploi industriel, migrations et croissance de la population urbaine

L'appréhension des effets de la création d'emplois industriels sur l'accroissement de la population d'Agboville repose sur le dépouillement d'un cahier de main-d'œuvre portant sur 1.504 salariés, ainsi que sur l'exploitation d'une enquête auprès de 208 ouvriers. Au-delà, pour progresser dans la connaissance du monde du travail, il faut passer à l'utilisation de questionnaires biographiques, seule démarche capable de rendre compte de l'extrême complexité des cheminements migratoires.

2.1. BASSIN DE MAIN-D'ŒUVRE ET CHAMP MIGRATOIRE

Les salariés d'origine autochtone sont minoritaires : les natifs d'Agboville ne représentent que le quart des effectifs de l'usine, et le nombre de salariés originaires du département d'Agboville (non compris la ville) est infime (fig. 1).

TABLEAU V

Lieux de naissance des salariés africains de la COTIVO	Total	%
Nés à Agboville.....	377	25,7
Nés ailleurs en Côte d'Ivoire.....	1110	73,8
— Centre.....	426	
— Sud.....	293	
— Ouest et Sud-Ouest.....	132	
— Centre-Ouest.....	115	
— Nord.....	91	
— Est.....	53	
Nés à l'étranger.....	17	1,1
— Haute-Volta.....	15	
— Mali.....	1	
— Madagascar.....	1	

Source : Cahier de main-d'œuvre, COTIVO, 1979.

Près des 2/3 des travailleurs ivoiriens nés hors d'Agboville (c'est-à-dire des migrants ivoiriens allochtones, par opposition aux migrants natifs d'Agboville) sont originaires des régions du Centre et du Sud, qui rassemblaient 59,6 % de la population totale du pays en 1975. Tous les départements sont représentés, ainsi qu'une grande majorité des sous-préfectures, sauf pour la région du Nord.

TABLEAU VI

Régions	Nombre de sous-préfectures	Sous-préfectures représentées	%
Centre.....	34	29	85,3
Sud.....	27	21	77,8
Centre-Ouest.....	22	14	63,6
Sud-Ouest.....	8	5	62,5
Est.....	8	5	62,5
Ouest.....	22	13	59,1
Nord.....	37	13	35,1

Source : Cahier de main-d'œuvre, COTIVO, 1979.

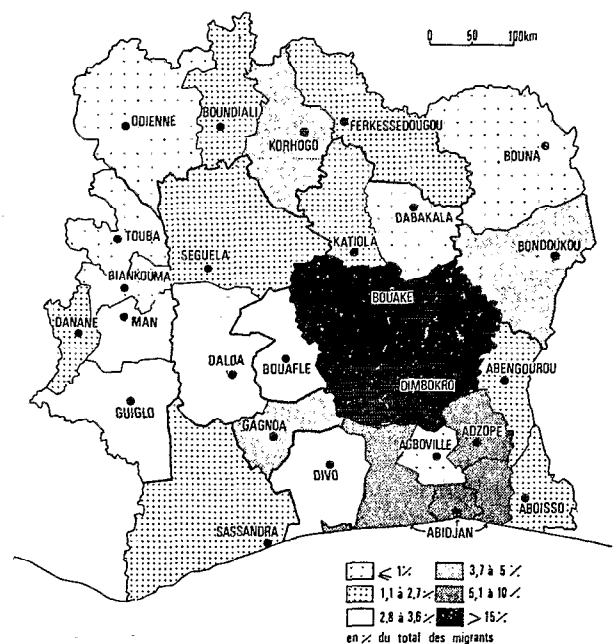


FIG. 1. — Départements de naissance des migrants nés en Côte d'Ivoire

C'est donc pratiquement à tout l'espace national que correspond l'aire d'origine des travailleurs de la COTIVO, dont l'arrivée a engendré d'importantes modifications dans la composition ethnique de la population urbaine.

Le groupe akan est surreprésenté parmi les salariés nés à Agboville, du fait du poids considérable des Abé (250 sur 377, soit 67,1 % du total alors qu'en 1975, on ne comptait que 15 % d'Abé dans la ville) consécutif à la politique initiale de recrutement imposée par les autorités préfectorales. Cependant, en faisant abstraction de ce phénomène, on constate un renforcement important du groupe akan — et

TABLEAU VII

Les groupes culturels et ethniques dans la ville (1975) et dans l'usine (1979)

Groupes	Agboville (1975) en %	Usine 1979 (en %)		
		Nés hors d'Agboville	Nés à Agboville	Ensemble usine
<i>Ivoiriens</i>				
Akan.....	37,8	58,3	76,9	62,9
Krou.....	7,9	17,2	3,2	13,7
Mandé Sud...	1,8	6,5	2,7	5,5
Mandé Nord..	14,7	6,8	11,4	7,9
Voltaïques...	6,4	9,7	5,3	8,7
Ivoirien (sans précisions)..	0,3	—	—	—
<i>Africains</i>				
Étrangers....	30,0	1,5	0,5	1,3

Sources : Cahier de main-d'œuvre, COTIVO, 1979 ; Recensement général de la population en 1975 ; D. de la statistique Abidjan, 1979.

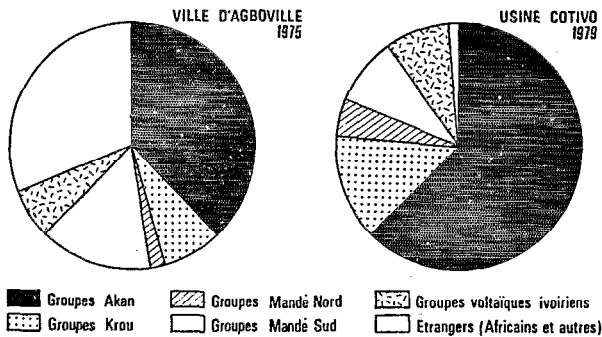


FIG. 2

en particulier des Baoulé — et Mandé du Sud (fig. 2 et 3), et à un moindre degré des groupes voltaïques ivoiriens, alors que les groupes malinké sont beaucoup moins représentés à l'usine que dans la ville. La disparité est encore plus grande pour la population africaine étrangère ; en 1975, 1 agbovillois sur 3 environ était natif d'un pays africain étranger (on dénombrait par exemple 14,5 % de Voltaïques, 9,8 % de Maliens) mais on ne retrouve que 1,3 % d'Africains non ivoiriens parmi les salariés de la COTIVO : Agboville apparaît de moins en moins comme une « ville soudanaise dans la forêt » (J. LE STRAT, 1974).

Les déclarations de naissance doivent être appréhendées avec prudence, car les sources d'erreur sont nombreuses (les accouchements en ville où se

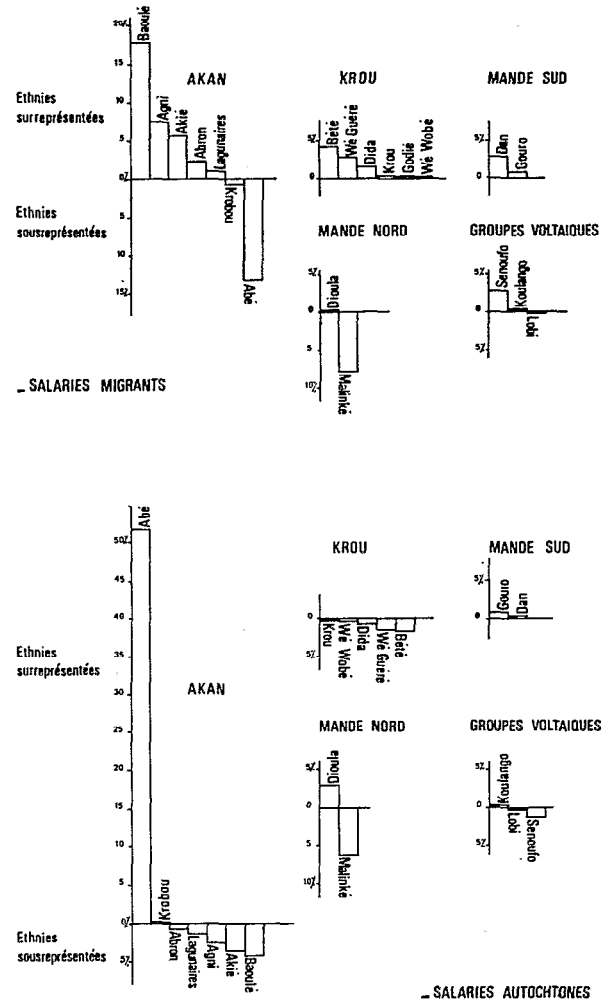


FIG. 3. — Les disparités ethniques entre l'usine (1979) et la ville (1975)

trouvent les équipements médicaux ne sont pas toujours révélateurs du lieu réel de résidence, les confusions sont nombreuses entre le lieu de naissance et le centre administratif de déclaration). Toutes réserves faites, l'examen des déclarations montre que 85 % des migrants ivoiriens alloctones sont nés dans des villes, et que parmi les « urbains », 58,8 % sont originaires de petites villes regroupant moins de 20.000 habitants en 1975.

L'emploi industriel semble avoir provoqué la mise en mouvement d'une population d'origine essentiellement urbaine. Cette constatation est renforcée par les données recueillies sur les niveaux scolaires et les lieux de provenance (ou derniers lieux de résidence) : dans leur immense majorité, les migrants ivoiriens alloctones ont séjourné en ville avant

TABLEAU VIII
Origine urbaine des migrants ivoiriens alloctones d'après les déclarations de naissance

Taille des villes (1975)	SUD	CENTRE	CENTRE- OUEST	EST	NORD	OUEST/ SUD-OUEST	TOTAL	%
4.000-10.000 h.....	25	79	8	22	—	42	176	18,6
10.001-20.000 h.....	61	186	35	23	19	56	380	40,2
20.001-30.000 h.....	101	—	—	—	10	—	111	11,7
30.001-60.000 h.....	41	63	54	—	32	11	201	21,2
+ de 100.000 h.....	28	51	—	—	—	—	79	8,3
Total « urbains ».....	256	379	97	45	61	109	947	100,0
Total migrants.....	293	426	115	53	91	132	1110	
% d'« urbains ».....	87,37	88,96	84,34	84,90	67,03	82,57	85,31	

Source : Cahier de main-d'œuvre, COTIVO, 1979.

TABLEAU IX
Les niveaux scolaires des salariés ivoiriens de la COTIVO

Nés hors d'Agboville Régions	<CM2	CM2	CM2 +CEP	6 ^e	5 ^e	4 ^e	3 ^e	3 ^e +BEPC	2 ^e	1 ^{re}	Ter.	Ter. +BAC	Dipl. Tech.	TOTAL
CENTRE.....	50	31	89	34	43	55	102	10	9		2		(1)	426
CENTRE-O.....	12	15	21	11	11	15	23	4	2	1				115
OUEST/S.-O.....	14	10	30	7	21	19	23	4	4					132
NORD.....	58	10	12	2	2	1	4	1	1					91
EST.....	7	8	7	5	6	8	7	2	3					53
SUD.....	4	24	59	35	37	47	65	6	3	3				293
TOTAL.....	155	99	218	(94	120	145	224)	(27	22	4	2		1)	1110
%.....	13,9	8,8	19,7			52,5					5,1			
Nés à Agboville	90	65	80	(23	32	43	38)	(5	1)	377
%.....	23,8	17,2	21,3			36,0					1,6			
TOTAL GÉNÉ-													1)	
RAL.....	245	163	298	(117	152	188	262)	(32	23	4	2			1487
%.....	16,5	11,0	20,0			48,4					4,2			

Source : Cahier de main-d'œuvre, COTIVO, 1979.

d'arriver à la COTIVO. Ce séjour est d'abord en étroite relation avec la scolarisation.

83,5 % des salariés de l'usine ont un niveau scolaire égal ou supérieur au CM2 et savent lire et écrire (86 % des migrants sont dans ce cas) ; 72,6 % ont un niveau égal ou supérieur au CEP (72,2 % parmi les migrants) ; 48,3 % des ouvriers et employés ont fréquenté des établissements d'enseignement secondaire, sans pouvoir franchir le cap de la 3^e ni

obtenir le BEPC : mais 52,3 % des migrants relèvent de cette catégorie et ont donc séjourné — s'ils n'y sont pas nés — dans des sous-préfectures ou des préfectures dotées de collèges publics ou privés. Enfin, 4,1 % ont obtenu le BEPC (5,1 % chez les migrants) et 2 % seulement ont un niveau équivalent au deuxième cycle du secondaire. La masse des salariés est ainsi composée de jeunes déscolarisés (1) (44 % ont moins de 24 ans et 75,6 % moins de

(1) En 1978, sur 314 nouveaux embauchés, 275 (soit 87,6 %) accédaient à leur premier emploi.

29 ans parmi les autochtones, mais les proportions respectives atteignent 49,3 % et 86,2 % parmi les migrants), situés par leur niveau dans un créneau allant du certificat d'études à la classe de 3^e (sans le BEPC), ce qui confirme les observations antérieures relatives aux demandeurs d'emploi d'Abidjan, Bouaké et San Pédro (A. HAUSER, C. DESSALIEN, 1978). Tout incite à penser que l'emploi industriel contribue à libérer et à mettre en mouvement une force de travail suffisamment scolarisée pour échapper au monde rural, quand elle en est issue, et assimiler un savoir-faire industriel au demeurant très simple (21,8 % des ouvriers de production sont manœuvres et 69,3 % sont O.S.), mais dont l'accès est largement conditionné par l'acquisition du savoir lire et écrire. A Agboville, après une première phase de recrutement libre (élèves des centres techniques constituant un noyau de base, embauche sur le tas pour les manœuvres), un filtrage a été opéré au sein du bureau local de l'Office de main-d'œuvre, l'un des critères de sélection étant le niveau scolaire du CM2 : ainsi peuvent s'expliquer le faible nombre d'étran-

gers (priorité à la main-d'œuvre nationale) et la part relativement réduite des ouvriers embauchés après une participation à la construction de l'usine (16,8 % de l'échantillon enquêté). Il reste à rendre compte du nombre infime d'ouvrières (17 sur 1.504), mais l'absence de données sur les candidatures initiales rend difficile toute interprétation. Tout cela conduit à s'interroger sur la fonction du système scolaire et, partant, sur les effets du semis des collèges implantés dans les petites villes, qui semblent bien faire office de centres de tri concourant à l'apparition d'une main-d'œuvre potentielle pour l'industrie manufacturière. Au-delà, on peut se demander s'il n'existe pas une « image de l'emploi industriel », perçue et conçue de façon privilégiée par ceux qui connaissent des difficultés au collège ou qui ont connu l'échec scolaire. Les cheminements et les étapes migratoires ne peuvent que renforcer cette image qui relève d'une pratique de la ville. En effet, l'étude des derniers lieux de résidence montre que 87 % des migrants viennent d'agglomérations urbaines dont 35 % d'Abidjan et 8 % de Bouaké.

TABLEAU X

Dernière résidence des salariés de la COTIVO

— Région du SUD (sans le département d'Agboville).....	102	51,0 %	dont Abidjan	70	35,0 %
			Autres Villes	23	11,5 %
			Villages	9	4,5 %
— Région du CENTRE.....	45	22,5 %	dont Bouaké	16	8,0 %
			Autres Villes	23	11,5 %
			Villages	6	3,0 %
— Autres régions.....	15	7,2 %			
TOTAL.....	162	80,7 %			
— Agboville-ville.....	33	16,5 %			
— Département d'Agboville.....	5	2,2 %			
	200	100,0 %			
— Non indiqué.....	8				

208

Source : Enquête de la COTIVO, 1979 (200 réponses/208 enquêtés).

Les distorsions sont nombreuses entre lieux de naissance et dernières résidences, et les migrants (natifs d'Agboville inclus) n'en sont pas à leur premier déplacement : mais l'enquête confirme bien leur provenance urbaine, et fait apparaître le poids considérable de la capitale d'où sont issus 43,2 % des salariés venus de l'extérieur. Or, moins de 10 % y sont nés : l'inversion des flux migratoires

sur Agboville, sans atteindre l'ampleur des mouvements directement issus de l'intérieur du pays vers l'usine textile, est néanmoins importante (1/3 des migrants). Sans doute est-ce la conséquence de la proximité d'Abidjan, ce qui conduit à s'interroger d'une part sur la « capacité de rappel » des natifs d'Agboville partis dans la capitale, d'autre part sur une éventuelle stratégie conduite par les néo-

abidjanais de toutes origines à l'égard de l'emploi industriel. Le « rappel » n'est pas négligeable, puisque sont concernés un peu plus de 9 % des enquêtés. En revanche, rien dans les faits ne vient démontrer l'existence d'une stratégie générale d'un passage provisoire dans l'industrie préparant l'avenir ailleurs. Certes, le « turn over » est important : en 1978, on dénombrait 325 départs pour 1483 emplois (21,9 %) mais il n'y avait que 35 démissions volontaires et justifiées pour 290 licenciements imposés. Compte tenu des difficultés de vie quotidienne, dues en particulier au coût du logement, et de la faible acquisition d'un savoir-faire manuel à l'usine, on voit mal sur quelles bases matérielles pourraient reposer la stratégie et la réussite du plus grand nombre. Mais la mobilité de la main-d'œuvre et les motifs de licenciements (retards, absence, abandons de poste : 67 % du total) montrent que c'est autant la nature que le nombre des emplois qui est en question, car les disparités sont grandes entre l'effet migratoire d'un emploi et la fixation durable de la population.

2.2. A LA RECHERCHE DU RATIO EMPLOI/POPULATION INDUITE

Mesurer l'ampleur de l'accroissement de population directement induit par l'emploi industriel, c'est d'abord prendre en compte la taille des foyers (unités de résidence) de l'ensemble des salariés migrants. L'expérience conduit à distinguer d'une part un noyau fixe composé des dépendants familiaux permanents (il s'agit ici d'une dépendance de localisation et d'habitat plus que d'une simple dépendance financière, car les sources de revenu sont diverses parmi les familles de salariés), d'autre part une population flottante, le plus souvent liée aux travailleurs par la parenté, mais dont la présence à Agboville est temporaire..., ou présentée comme telle. L'étude du statut matrimonial et du nombre d'enfants — présents — des migrants permet d'affirmer que le seuil de population nouvelle est d'au moins 5.176 habitants.

La taille moyenne des unités de résidence atteint 4,59 personnes, ce qui est supérieur aux estimations obtenues pour les foyers de salariés du complexe UTEXI de Dimbokro, où le nombre moyen de dépendants a été évalué à 3 personnes (SIGES-DATAR, 1975). Mais l'effet migratoire réel ne se résume pas à la seule agglomération des dépendants directs. La taille moyenne des 167 foyers de migrants de l'échantillon enquêté est en effet de 5,12 personnes — avec des disparités qui relèvent plus de discriminants ethniques que des variations de revenu — ce qui incite à estimer qu'au moment de l'enquête, les 1.127 emplois industriels occupés par les salariés allochtones avaient engendré un accroissement de

TABLEAU XI

Statut matrimonial et nombre minimal de résidents dans les foyers de travailleurs migrants

	Nombre	%	Total de résidents
Célibataires.....	196	17,4	196
Mariés sans enfant.....	80	7,1	160
Mariés 1 enfant.....	95	8,4	285
Mariés 2 enfants.....	184	16,8	756
Mariés 3 enfants.....	141	12,5	705
Mariés 4 enfants.....	196	17,4	1176
Mariés 5 enfants.....	101	9,0	707
Mariés 6 enfants.....	47	4,2	376
Mariés 7 enfants.....	47	4,2	423
Mariés 8 enfants.....	7	0,6	70
Mariés 9 enfants.....	14	1,2	154
Mariés 10 enfants et plus..	14	1,2	168
TOTAL.....	1127	100,00	5176

Source : Cahier de main d'œuvre, COTIVO, 1979.

5.770 habitants à Agboville et qu'au total, en incluant les foyers des migrants natifs d'Agboville, l'apport atteignait 6.344 habitants, soit 23,6 % de la population de la ville en 1975.

L'effet migratoire direct et mesurable, auquel s'ajoutent probablement des mouvements de population vers les foyers des salariés qui résidaient déjà à Agboville lors de la création de l'usine textile, est accompagné d'effets « résiduels » et secondaires. On ne possède aucune indication sur la masse réelle de population extérieure à la ville qui fut attirée au moment de l'embauche, puisque le bureau local de l'Office de main-d'œuvre n'a été ouvert qu'après la première période de recrutement. Aussi faut-il se contenter d'évoquer la situation de Dimbokro, où la taille de la ville comme celle de l'usine peuvent justifier une comparaison avec Agboville, d'autant plus que 57 % des salariés de l'UTEXI proviennent d'Abidjan : en 1974, on dénombrait 20.000 demandes d'emplois et 10.000 personnes se sont présentées à l'embauche pour 936 emplois offerts. Il est légitime de penser qu'un phénomène de même ampleur s'est produit à Agboville, et que, compte tenu de l'instabilité — connue de tous — de la main-d'œuvre et des rotations nombreuses sur des postes d'emploi peu qualifiés, des demandeurs d'emplois non embauchés sont restés en ville et y survivent par le truchement d'activités « informelles » en attendant une occasion, alors que des jeunes déscolarisés arrivent toujours à Agboville (les 5 enquêteurs recrutés en octobre 1980 relevaient de cette catégorie) pour y résider temporairement. Comme les modalités d'inscription à l'Office de main-d'œuvre sont complexes (on s'y inscrit souvent après avoir trouvé un emploi par une filière personnelle, et pour en

légaliser l'obtention) il n'est guère possible d'évaluer, à partir du nombre officiel de demandeurs d'emplois, le nombre réel de migrants en attente et en quête de travail industriel, ce qui n'autorise pas à en négliger l'existence.

Pour un emploi tenu par un migrant, le coefficient multiplicateur de population est de 5,12 ; il tombe à 4,13 si on rapporte l'augmentation de la population au nombre total d'emplois industriels (1.535, non compris les cadres expatriés). Mais c'est un minimum, et la prise en compte des multiples effets, et en particulier de l'apport de population provoqué par la croissance d'activités dérivées de la redistribution locale du revenu salarial, devrait permettre d'approcher du ratio emploi/population induite de 1 pour 6 (C. AUBERTIN, 1978).

3. De la grande industrie à « l'informel » = la croissance des petits métiers urbains

3.1. L'ABSENCE D'INDUCTION DANS LA SPHÈRE MODERNE PRODUCTIVE

Avant la construction de l'usine textile, les établissements représentatifs du secteur secondaire étaient peu nombreux : on en comptait 8 en 1974, dont 3 pour les activités du bâtiment et des travaux publics (258 emplois) et 5 unités manufacturières qui fournissaient 260 emplois salariés (travail du bois, fabrique de colle, boulangerie, conditionnement des bananes). En 1980, le parc industriel — non compris la COTIVO — est encore plus réduit : 6 établissements subsistent, 4 fonctionnent régulièrement, mais le plus important d'entre eux — scierie-menuiserie EFBA — a de grandes difficultés d'approvisionnement en bois, et sa fermeture est désormais envisagée. De plus, la tentative de création d'une filière textile locale a échoué. Constituée en 1976 avec des capitaux privés ivoiriens, la BONA — bonneterie de l'Agneby —, activement soutenue par les autorités préfectorales, a pourtant bénéficié d'excellentes conditions de lancement : prêts et avances de commerçants libanais, approvisionnant les marchés populaires abidjanais, dont les commandes ont été passées avant l'ouverture de l'usine, marché spécifique et limité (tricots et vêtements de corps) évitant la concurrence des ateliers de confection artisanale, aide directe de la COTIVO (crédits fournisseurs pour la maille, gestion et entretien du matériel de production). C'est dans la gestion de l'entreprise qu'il faut rechercher les causes d'un échec aboutissant, après une tentative de travail à façon, à l'arrêt total de la production en septembre 1980. A cette date, l'induction industrielle locale, directe ou indirecte, est donc inexistante, ce qui n'a rien de surprenant compte tenu des modalités d'établissement et de fonctionnement de l'usine

textile. Construite par un consortium d'entreprises abidjanaises — qui ont simplement fait appel à des manœuvres locaux et n'ont acheté sur place que du sable et du gravier — la COTIVO est entièrement équipée avec du matériel importé d'Europe et des États-Unis, à l'exception du petit mobilier de bureau acheté à Abidjan ; les rares entreprises locales n'ont nullement bénéficié du chantier qu'elles ne pouvaient d'ailleurs maîtriser, ni techniquement ni financièrement. La « mammouth » textile fonctionnelle à l'échelle nationale, et le département d'Agboville n'est que très faiblement pourvoyeur en consommations intermédiaires : le coton vient du Nord, les semi-produits transitent par Abidjan, où sont concentrées les relations de gestion des services supérieurs (les agences bancaires locales SGBCI et BICICI ne sont que des relais assurant le règlement des salaires et des avances), et la part des fournitures agbovilloises est réduite (eau, électricité, PTT, transports routiers) et de faible ampleur (16,2 % de la valeur du total, mais 14,8 % pour les seuls services publics qu'on ne peut assimiler à des entreprises « régionales »). Les produits sont totalement écoulés vers la capitale et depuis la fermeture de la BONA, il n'y a aucune relation de production avec les établissements secondaires de la ville. Les projets connus de travail des tissus fabriqués à Agboville sont tous délocalisés et privilégient Abidjan, dont la proximité — conjuguée à la faible taille du marché agbovillois — n'est par ailleurs guère favorable à d'éventuelles tentatives de création d'industries de consommation finale à destination du marché régional. Ce n'est donc pas dans le semis de grands établissements industriels au sein des agglomérations urbaines qu'il faut chercher des solutions pour réanimer — ou promouvoir — les tissus industriels locaux, même si la taille et le niveau d'équipement des villes paraissent, *a priori*, suffisants, comme le prouve l'exemple de Bouaké. En revanche, l'ampleur de l'écho migratoire, les mouvements de population déclenchés par la création d'emplois industriels et l'apparition d'une masse monétaire nouvelle (45,8 millions CFA/mois sont versés aux salariés africains de la COTIVO) ont favorisé, à Agboville, la croissance rapide de l'artisanat de production et du petit commerce, ce qui contraste avec la stagnation de la plupart des activités de la sphère moderne, transports routiers exceptés.

3.2. EFFETS DE LA DIFFUSION DES SALAIRES INDUSTRIELS

La politique d'investissements industriels dans les villes de l'intérieur était accompagnée, à l'origine, d'une volonté de production d'espace urbain en rapport avec la localisation des usines : il s'agissait de construire des cités à proximité du lieu de travail,

avec l'appui des sociétés d'État (SETU pour le lotissement, SOGEFIHA pour l'édification des bâtiments) et de céder aux salariés des logements en location ou en location-vente. Seule la cité SOGEFIHA de Dimbokro a été réalisée ; celle d'Agboville n'a pu jusqu'ici être édifiée, alors que la viabilisation du lotissement a été achevée, en partie pour des raisons financières, mais aussi après un constat d'échec de l'« opération Dimbokro » (10 % seulement

des résidents sont des salariés de l'usine voisine). Or, compte tenu de la faible croissance démographique antérieure, le parc logement d'Agboville était réduit au moment de « choc COTIVO » : cette situation a favorisé une véritable « explosion » des loyers, lesquels apparaissent d'autant plus élevés que les logements fournis sont de médiocre qualité, et, pour plus des 2/3, éloignés de l'usine.

On compte 85,9 % de locataires parmi les salariés

TABLEAU XII

Équipement des logements occupés par les salariés de la COTIVO

Nom de pièces catégorie	1	2	3	4	5	6	Total	%
A.....	—	9	31	5	—	—	45	24,2
B.....	—	1	—	—	—	—	1	0,5
C.....	6	61	50	10	—	1	128	68,8
D.....	1	6	5	—	—	—	12	6,5
TOTAL.....	7	77	86	15	—	1	186	100

Source : Enquête à la COTIVO.

A : eau courante+électricité+WC ; B : eau courante, WC, pas d'électricité ; C : électricité, pas d'eau courante, latrines extérieures ; D : ni eau, ni électricité.

africains de l'usine (12,8 % sont propriétaires et 1,3 % se déclarent hébergés) : les loyers constituent donc une importante filière de diffusion du revenu salarial au sein de la ville. Quel que soit le mode de calcul (moyenne des loyers rapportée au nombre de locataires réels, évaluation de fourchettes à partir des tranches relatives de loyer), on peut estimer que 11 à 13 millions CFA sont versés mensuellement aux propriétaires des logements, qui reçoivent ainsi 132 à 156 millions CFA par an (24 à 28,4 % de la masse salariale), soit 2,2 à 2,5 fois la masse monétaire perçue par l'ensemble des salariés de la ville en 1975, fonctionnaires inclus (DDR, 1978). Les propriétaires, parmi lesquels on compte 60,0 % d'employés et de fonctionnaires, 21,8 % de commerçants, 12,8 % de planteurs et 5,4 % de transporteurs, investissent une partie de ces nouveaux revenus dans la production immobilière locale, qui relève de la sphère dite « informelle » et « spontanée », sauf pour l'acquisition ou la mutation foncière, dépendante du circuit administratif classique du permis d'occuper. En effet, outre le financement de la construction, qui passe très rarement par l'appareil bancaire local, les propriétaires ont recours à des artisans ou des tacherons dont l'organisation et les modalités de travail sont caractéristiques de la petite production marchande « informelle ». Alors qu'il n'y a eu aucune création de

nouvelles unités dans la sphère moderne productive, l'artisanat directement lié au bâtiment est au contraire caractérisé par un net accroissement du nombre d'établissements et d'emplois.

Plus de la moitié des artisans se sont installés dans la ville après 1975, et parmi eux 49 sur 50 ne sont natis ni d'Agboville, ni du département : il y a donc un nouveau phénomène migratoire induit, indirect en regard de l'emploi industriel mais qui apparaît bien comme un sous-produit des effets du revenu diffusé par le complexe textile. En cumulant les tailles des différents ménages d'artisans, on parvient à un apport total direct de 189 nouveaux résidents (soit 12,3 % des effectifs de la COTIVO). Avec 144 emplois nouveaux depuis 1975, l'artisanat de production regroupe en 1980 plus de 460 patrons, apprentis et aides.

Les activités de commerce et de services recensées et soumises à patente n'ont guère été dynamisées, au stade actuel, par l'effet COTIVO : le nombre d'établissements a peu augmenté depuis 1976, la fonction d'entrepôt est en régression, et les services rares sont peu concernés par la consommation ouvrière. Cependant, outre le renforcement de l'armature bancaire, on constate une reprise de l'activité commerciale, en particulier dans la redistribution des produits alimentaires.

A l'image du secteur productif, c'est dans l'activité

TABLEAU XIII

Évolution de l'artisanat de production à Agboville

	Total des établisse- ments recensés en 1980	Établissement à Agboville (99 réponses/133)		
		Avant 1970	1970/1975	Après 1975
Maçons.....	48	10	6	27
Briqueliers.....	9	3	2	3
Charpentiers.....	4	—	—	3
Menuisiers.....	28	7	2	8
Peintres.....	8	2	—	3
Plombiers.....	1	—	—	—
Électriciens Bâtiment.....	4	1	2	—
Carreleurs.....	1	—	1	—
Forgerons.....	6	1	3	—
Ferronniers.....	1	—	—	—
Ferrailleurs.....	2	—	1	—
Mécaniciens autos.....	9	2	1	3
Tôliers autos.....	5	—	1	1
Tisserands.....	1	—	1	—
Tapissiers.....	1	—	1	—
Bijoutiers.....	5	2	1	1
Total.....	133	28	21	50
Pour 99 réponses.....		28,3 %	21,2 %	50,5 %

Source : Enquête à Agboville, octobre 1980.

TABLEAU XIV

Les activités modernes de commerce et de service (1976-1978)

C.A. (millions CFA)	100 à 250		20 à 100		5 à 20		2 à 5		1 à 2		Total	
	76	78	76	78	76	78	76	78	76	78	76	78
Activités												
Commerçants.....	2	2	6	6	9	10	19	21	—	—	36	39
Cafetiers.....					2	7					2	7
Loueurs de fonds (St. service).....							6	5			6	5
Import-export.....	1	1									1	1
Entrepôts.....									10	6	10	6
Médecins.....			1	1							1	1
Pharmaciens.....			1	1							1	1
Cinéma.....					1	1					1	1
Hôtels.....							3	3			3	3
Courtiers.....							1	—			1	—
Auto école.....									1	1	1	1
Banques.....	2	4									2	4
Dist. d'énergie.....	1	1									1	1
TOTAL.....	6	8	8	8	12	18	29	29	11	7	66	70

Source : Rôle des patentes, Agboville, 1980.

TABLEAU XV

Petit commerce et artisanat de service sur le marché municipal en 1980

Tabliers de détail.....	38	Vendeurs de riz.....	5
Vendeurs de lissus.....	11	Frigoristes de poissons.....	2
Vendeurs de pagnes.....	12	Vendeurs de café-lait.....	2
Vendeurs de frusques.....	8	Bouchers.....	7
Vendeurs de caleçons.....	13	Vendeurs de bonbons et glaces.....	7
Vendeurs de chaussures.....	20	Vendeurs de poulets.....	5
Vendeurs de soutiens-gorge.....	3	Vendeurs de tabac en poudre.....	9
Vendeurs de bijoux.....	14	Vendeurs de savon.....	6
Vendeurs d'assiettes.....	5	Vendeurs de peaux d'animaux.....	5
Vendeurs de bananes.....	35	Vendeurs de cheveux.....	3
Vendeurs de poissons secs.....	66	Vendeurs de médicaments.....	4
Vendeurs de poissons frais.....	16	Vendeurs de barriques vides.....	2
Vendeurs d'attiéké-poisson.....	56	Magasinier.....	1
Vendeurs de graines.....	25	Tailleurs.....	17
Vendeurs d'huile de palme.....	8	Couturiers.....	10
Vendeurs d'escargots.....	4	Potiers.....	2
Vendeurs de farine de maïs.....	14	Réparateurs de cycles.....	2
Vendeurs d'igname.....	35	Restaurants.....	5
Vendeurs de condiments.....	224	Cordonniers.....	12

TABLEAU XVI

Petit commerce et artisanat de service hors du marché municipal en 1980

Quartiers	Bouti- quiers	Vendeurs de lissus	Vendeurs de matelas	Cordon- niers	Tailleurs	Tabliers détail	Gara- gistes	Réparat. de radio	Réparat. de cycles	Restau- rants
Centre ville.....	17	14	1	3	58	23	2	8	8	9
dt gare routière.	12	14	1	3	4	15	—	5	2	5
Obodjikro.....	9	—	—	—	—	2	—	—	—	—
Dioulakro.....	19	—	—	—	—	—	2	1	—	2
Artisanal.....	1	—	—	—	—	—	3	—	—	—
Sembregnan....	4	—	—	—	—	—	1	—	—	—
Adahou.....	6	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Medina.....	13	—	—	—	—	—	3	—	1	—

Petits vendeurs à la journée (ambulants)

bouchers.....	3
café-lait.....	14
aloko-bananes-poissons.....	12
charbon de bois.....	9
vin de palme.....	9

Petits vendeurs de nuit (ambulants)

bouchers.....	6
nourriture générale....	17
café-lait.....	10
tabliers de détail.....	12
oranges-bananes.....	13

« informelle » qu'il faut rechercher les incidences majeures du complexe textile. En dépit d'une grande variété de situations, liée au statut matrimonial du résident, à la composition de l'unité d'habitation et aux revenus divers (travail des femmes, des enfants, des hébergés), c'est à l'alimentation qu'est réservée la part relative la plus importante des dépenses. Calculée globalement en

rapportant les classes de dépenses au nombre de salariés africains, on parvient à un minimum de 21,3 millions CFA/mois et à une moyenne de 24,4 millions CFA, ce qui correspond à peu près au produit de la moyenne des dépenses (environ 15.000 CFA) par le nombre de travailleurs (1535) soit 23 millions CFA. Les dépenses alimentaires mensuelles peuvent ainsi être évaluées entre 21 et

24 millions CFA, soit 45 à 52,4 % du revenu salarial total. C'est le petit commerce de rue ou de marché qui a le plus bénéficié de cette diffusion monétaire — car le nombre de boutiques a peu varié depuis 1976 — mais les comparaisons avec la situation antérieure sont difficiles, le commerce « informel » apparaissant mal dans le recensement des activités urbaines (Ministère du Plan, 1976).

En 1979, on dénombre 840 petits commerçants acquittant la taxe municipale (laquelle rapporte 53.000 CFA/jour au seul marché) parmi lesquels 606 (72,1 %) sont des revendeurs de produits alimentaires.

L'artisanat de service a également bénéficié de l'effet COTIVO : le nombre de tailleurs et couturières est passé de 59 à 85, celui des cordonniers de 5 à 15, les réparateurs de vélo et de mobylettes sont 11 au lieu de 2 et les réparateurs de radio 9 au lieu de 5. Au total, le nombre d'artisans de service a augmenté de 57,3 % (140 contre 89) et le nombre d'emplois total peut être évalué entre 470 et 500, soit au moins 170 de plus qu'en 1976.

Au sein des activités tertiaires « modernes », ce sont les transports routiers qui ont enregistré la plus forte croissance : de 1974 à 1979 le nombre des taxis urbains — desservant également les villages proches — est passé de 30 à 72 (+ 140 %), et 101 cars rapides modernes de 15 places assurent la desserte du département, des villes périphériques et de la capitale, contre 70 véhicules en 1974. Les relations avec Abidjan sont désormais privilégiées et intenses (53,8 % du trafic contre 21,7 % en 1974) : 1.600 voyageurs empruntent cette ligne tous les jours (moins de 400 en 1974) en utilisant les seuls cars du réseau agbovillois (mais 70 cars abidjanais desservent également Agboville) qui rapportent environ 900.000 CFA net par jour à leurs propriétaires (49 Dioula, 4 Abé). En 1974, il n'y avait aucune entreprise de camionnage à Agboville : en 1980, le groupe des transporteurs dioula dispose de 17 véhicules, d'autant plus sollicités que le transport ferroviaire à courte distance est peu pratique. D'après les statistiques de la RAN, le trafic marchandises de la gare d'Agboville, n'a guère varié depuis 1975 (11.095 t en 1975, 11.167 t en 1979) mais déduction faite du coton transporté pour la COTIVO, le tonnage a diminué au moins de moitié entre 1975 et 1979. La situation n'est guère plus favorable pour le transport des passagers : 440.000 voyageurs « officiels » en 1979 contre 438.000

en 1975. Ainsi, alors que le rail était conçu comme « l'élément structurant » d'une opération de réanimation d'une ville du chemin de fer, c'est le transport routier qui bénéficie des effets induits par le complexe textile.

L'infléchissement ou l'inversion de flux migratoires désormais dirigés vers Agboville contribuent à un meilleur équilibre des mouvements de population à l'intérieur d'un pays où la mobilité géographique des hommes est extrême : en ce sens, l'opération COTIVO démontre l'efficacité de la régionalisation de l'appareil de production industrielle. Des mesures plus fines, portant en particulier sur les effets de revenu engendrés par la diffusion des salaires, la croissance caractérisant les activités de transport routier et sans doute la production agricole régionale destinée au marché urbain, devraient confirmer que la valeur ajoutée localement induite est supérieure à l'effort financier consenti par l'État.

Mais c'est la vitalité du secteur « informel » qu'il faut le plus souligner. Avec au moins 314 emplois nouveaux (20,45 % des emplois industriels), l'artisanat de production et de service a largement enregistré les effets de la redistribution du revenu salarial dans la ville. Cette démultiplication du travail dans le sillage du secteur capitaliste moderne — à laquelle s'ajoute l'expansion du petit commerce alimentaire — montre que c'est dans « l'informel » que l'induction est la plus forte, alors que l'échec de la BONA confirme les difficultés d'émergence d'entrepreneurs industriels locaux. Dès lors, la signification des relations entre la grande industrie et le secteur « informel » devient une question fondamentale : la multiplicité des solutions de survie, d'attente, de recours et d'usage quotidien ouvertes par « l'informel » n'est-elle pas, au fond, une condition nécessaire à la reproduction de la force de travail au moindre coût et donc à la réussite de la grande industrie moderne, que cette dernière relève du capitalisme privé ou d'État? On peut alors se demander si, au-delà, les chaînes de solidarité parentale, entretenues par la mobilité géographique et le recours à « l'informel », ne concourent pas à l'existence d'une société urbaine irréductible aux modèles que nous persistons à vouloir y chercher.

*Manuscrit reçu au Service des Editions de l'O.R.S.T.O.M.,
le 17 juin 1981*

BIBLIOGRAPHIE

- AUBERTIN (C.), 1980. — L'industrialisation régionale volontariste. Note sur le programme sucrier ivoirien. O.R.S.T.O.M., Centre de Petit Bassam, 187 p., *multigr.*
- BATTIAU (M.), 1972. — Le développement récent de l'industrie textile dans les pays africains et malgaches de la zone franc. *Cahiers d'Outre-Mer*, n° 98 : 121-141.
- COTTEN (A. M.) et MARGUERAT (Y.), 1976. — Deux réseaux urbains africains : Cameroun et Côte d'Ivoire. *Cahiers d'Outre-Mer*, n° 116 : 348-385 et n° 117 : 348-382.
- GACHELIN (C.), 1977. — La localisation des industries, P.U.F., Paris, 204 p.
- HAUSER (A.), DESSALIEN (C.), 1978. — Attitudes à l'égard de l'emploi : les jeunes déscolarisés sans qualification. O.R.S.T.O.M., Centre de Petit Bassam, 80 p., *multigr.*
- LE STRAT (J.), 1974. — Agboville, une ville soudanaise dans la forêt, thèse de IIIe cycle, Univ. de Paris X.
- MAC NEIL (J.), 1966. — Note sur les localisations industrielles *Cahiers de l'ISEA.*
- Ministère du Plan, D. des études de développement, 1967. — Recensement général des activités en milieu urbain.
- Ministère du Plan, 1968. — Note sur le développement d'Agboville, 41 p., *multigr.*
- Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan, R.C.I., SIGES, DATAR, 1975. — Les projets industriels des villes de l'intérieur : leur impact sur l'économie 108 p., *multigr.*
- Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan, R.C.I. 1978. — Mémoire textile pour la C.E.E.
- Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan, R.C.I., D.D.R., 1980. — L'industrialisation des régions en Côte d'Ivoire, 3 tomes, *multigr.*
- VALETTE (A.), CHEVASSU (J.) 1977. — Les modalités et le contenu de la croissance industrielle en Côte d'Ivoire. *Cah. O.R.S.T.O.M., Sci. Hum.*, vol. XIV, n° 1 : 27-58.